L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau : 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE

Du 29 juin 1909.

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin..	80	27
Midi.....	88	31
3 P. M.....	90	32
6 P. M.....	90	32

SENAT DES ETATS-UNIS.

Le Sénat des Etats-Unis, après soixante-dix jours de discussions, nous apprennent les dépêches, vient de dire son dernier mot sur certaines questions du tarif douanier, et discute maintenant la question de la taxe sur le revenu qui, elle aussi, sera longuement considérée avant son réglement définitif

Les débats ont exigé de la part des sénateurs une attention si soutenue, que plusieurs de ceux-ci se sont vus forcés de prendre quelque repos.

M. Aldrich qui jusqu'ici a été le champion des mesures nouvelles que renferme le tarif, sera probablement remplacé momentanément par M. Flint, et le sénateur Root qui a prêté son concours à l'Attorney-Général pour la rédaction de la clause du tarif relative à la taxe sur le revenu, dirigera les débats.

Les adversaires de la mesure ont proposé le renvoi des discussions à la session régulière du Congrès ; mais ses partisans s'y sont opposés.

Le Sénateur Tillman a présenté un amendement pourvoyant à l'imposition d'une taxe de dix, cents sur la livre de thé ; et on incline à croire que la question ne soulevera aucune opposition.

Si nul autre amendement n'est présenté, le Sénat fixera son attention sur le revenu de l'intérieur ; et c'est le sénateur Cummens, de l'Iowa, qui appuiera un amendement à la taxe de l'intérieur en opposition à la taxe sur les corporations. Il proposera une résolution à l'effet d'imposer une taxe de revenu au moyen d'un amendement constitutionnel.

Après que le comité de finances eut fait accepter tous les amendements qu'il avait apportés au tarif, et alors qu'il croyait qu'il n'aurait aucune difficulté à les faire triompher, plusieurs sénateurs, à la onzième heure, ont proposé des amendements autres que ceux du comité de finances ; ainsi, M. Grove voulait que les livres d'écoles fussent admis en franchise, mais sa proposition a été repoussée par 45 voix contre 17.

Il y aura bientôt quatre mois que, pour tenir promesse au peuple, M. Taft convoquait le Congrès en séance extraordinaire pour l'adoption d'un nouveau tarif douanier, l'ancien ne répondant plus aux besoins du pays, et les mieux avisés, les plus prévoyants étaient d'avis que la session serait longue.

Ces messieurs ne se trompaient pas, car au train où vont les choses, on ne saurait dire quand l'instrument à la confection duquel il est consacré tant de soins et tant de temps, sera achevé et mis en service.

LE TAMBOUR DE SOLFERINO.

Il y a quelques années, un vétéran des guerres d'Italie et de Crimée offrait au musée de l'Armée les baguettes du tambour avec lequel il avait battu la charge dans la journée historique du 24 juin 1859, qui décida du sort de la Lombardie. Pendant quelques jours, la presse s'occupa du "tambour de Solférino". Puis l'oubli se fit autour de son nom.

Etait-il mort, écrit un chroniqueur parisien, celui qui entraîna nos troupes à l'assaut dans cette bataille mémorable ? Nous avons voulu nous en assurer, au moment où les fêtes du cinquantenaire donnent un nouveau lustre aux héros de cette épopée. Le tambour de Solférino vit toujours. Et ce n'est pas un vieillard impotent cloué au lit ou sur un fauteuil par les douleurs récoltées sur les champs de bataille : c'est un petit homme alerte, sec et nerveux, à la barbe poivre et sel, qui ne porte pas son âge. Soixante-quinze ans et trois campagnes : vétéran de Crimée, d'Italie et engagé volontaire en 1870.

Frédéric Hiest, originaire d'Orville (Loiret), habite un rez-de-chaussée des plus modestes dans le quartier du Gros-Caillou. Une seule pièce carrelée, sombre, aux meubles pauvres mais propres : un lit, une armoire, quelques chaises en paille ; aux murs, quelques cadres, photographies et médailles, vivants témoins des campagnes combattues....

—Le tambour de Solférino ?

—C'est moi !

Et le petit vieillard vif qui nous ouvre la porte se redresse fièrement en répondant à notre question, et son œil brille d'un légitime orgueil, comme s'il y passait un reflet des gloires de jadis et des victoires triomphantes....

Mais c'est un modeste, et avec la plus grande simplicité il nous conte, au hasard de ses souvenirs, quelques impressions de ses campagnes. Les Allemands lui ont confisqué son tambour en 1870, et il ne le leur a pas pardonné :

—J'ai été fait prisonnier à Montretout par les Prussiens. Ah ! les coquins ! ils m'ont pris mon tambour avec lequel j'avais battu la charge en Italie et en Crimée. Et voilà pourquoi je n'ai pu donner que les baguettes au musée de l'Armée.

Le vieux brave s'attendrit au souvenir de sa "caisse" qui l'accompagna à travers les périls :—

—Il était beau, mon tambour. Il était à moi : je l'avais fait faire à mes frais. Il était plus grand que ceux d'aujourd'hui, mais plus petit que les anciennes "caisses" trop encombrantes....

"Pensez que j'ai battu la charge pendant douze heures à Solférino....le 24 juin. Mon régiment, le 74e de ligne, était à la tête de l'armée. Je suis monté le premier à la tour, monsieur."

Un éclair de légitime fierté passe dans les yeux du vétéran. Mais il poursuit avec bonhomie :

— Par exemple, je suis tombé deux fois sans le faire exprès.... Ah ! c'était escarpé : le mont Valérien n'est rien auprès !.... Les Autrichiens avaient une fameuse cavalerie qui nous taisait beaucoup de mal.

"Ah ! ce fut une rude journée. Et quelle chaleur ! On voyait, de loin, les boulets voler et se croiser, comme de grosses mouches noires. Les balles tombaient serrées ; on aurait dit qu'on voulait ensemencer la terre.... Tenez, je vois encore mon lieutenant, le lieutenant Guiloch'n. Il nous avait fait coucher à plat ventre, à un moment donné, derrière un mamelon. Lui, impassible, debout au milieu des balles, faisant le coup de feu, sa pipe à la bouche."

—Et au milieu de cette formidable mêlée, le petit tambour passa par miracle, sain et sauf, sans être blessé....Si ! il fut éraflé par une balle ; mais si peu ! dit-il :

—Dans l'ardeur de la lutte, je ne m'étais pas aperçu que j'étais frappé : j'avais senti un petit choc au front ; je n'y avais pas fait attention. ...Et puis voilà que je sens que mon front était mouillé. Je veux m'essuyer du revers de la main : ma main était toute rouge ; c'était du sang. J'avais cru que c'était de la sueur : il faisait si chaud ?

"Ah ! oui, ça a "chauffé" de toutes les façons, à Solférino. Eh bien ! quand même, je crois qu'à Montebello ce fut plus dur, quoique la bataille ait été bien plus courte. Nous avions été surpris par des Tyroliens, embusqués derrière un talus, qui nous reçoivent à coups de boulets et avec un feu nourri. C'est qu'ils tiraient bien : ils possient leurs fusils sur de petits chevalets portatifs : aussi pouvaient-ils tirer juste sans broncher.

"On nous avait fait coucher à plat ventre : deux heures ! Aussi quel bonheur de pouvoir enfin bouger quand on a commandé la charge. Nos cris couvraient le bruit de la fusillade :

—En avant ! A la fourchette ! Vive la France !

"La position fut enlevée à la baïonnette.... Puis, le soir tombé, l'ennemi a fui, mais les blessés sont nombreux. Pas d'ambulance.

"Le général Forey et le major Dauvergne s'étaient arrêtés et avaient mis pied à terre.

—Allons ! mes enfants, dit le général, un peu de courage ! Il faut que chacun emporte son blessé.

"Le général et le major donnent l'exemple, pendant qu'un soldat tenait leurs chevaux par la bride. Oui, monsieur, le général a fait six kilomètres à pied avec un blessé sur son dos. Jamais je n'oublierai ça.... Aussi il était adoré."

Ce magnifique trait de dévouement, si chevaleresque et si français, ne méritait-il pas d'être sauvé de l'oubli ?

Mais la guerre a aussi des heures moins sombres... Entre deux batailles, on se divertit, au milieu des populations enthousiastes :

—Après Montebello, les Autrichiens avaient abandonné des fûts pleins de vin dans l'église de Voghera. Et quel vin ! Un vrai velours. Nous en avons rempli nos bidons avec le caporal Ladrosel, un joyeux frère ! Pour qu'on ne nous les volât pas pendant notre sommeil, je les avais attachés au cou du caporal qui s'était endormi dans l'église.... Moi j'étais parti dans la ville qui était en fête. Toute la nuit on illumina, on chantait, on dansait, on portait les Français en triomphe.... Les Piémontais, c'était comme des frères !

Aujourd'hui, le vieux tambour vit modestement de petits secours que lui accorde le ministère de la guerre, tandis que sa femme cloue des tapis. Mais il est content de son sort. Son seul rêve serait d'avoir la croix de la Légion d'honneur. Il y aurait là un joli geste à faire, à l'occasion du cinquantenaire de Solférino.

Lettre de Mgr de Cabrières.

Au lendemain du vote académique qui n'a pas donné de successeur au cardinal Mathieu, Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, l'un des candidats, a adressé à M. Emile Ollivier la lettre que voici :

Cher et illustre ami,

J'ai attendu, pour vous remercier de votre vote d'hier, d'avoir reçu quelques détails certains sur cette séance. On me dit que vous vous êtes fait habiller, lever, mettre en automobile et presque porter dans la salle de réunion ! Je vois d'ici cette scène, si émouvante dans sa simplicité et qui, toute entière, se résumait dans le lien mystique qui nous attache l'un à l'autre depuis plus de quarante ans.

Jeune ministre, vous avez compris le chagrin d'une âme sacerdotale, froissée dans sa fierté la plus délicate ; et vous m'avez dit que vous ne doutiez pas de moi dans la manière dont j'avais essayé de comprendre et de remplir mon ministère. Et cependant à vos yeux je pouvais passer pour un adversaire.

Jeune évêque, je vous ai reçu à Montpellieur, avec reconnaissance et respect, en vous exprimant ma chaleureuse sympathie, alors que vous étiez un vaincu et que beaucoup avaient cessé de vous rendre justice ! Vous avez bien compris que je n'avais pas douté de vous.

C'est ce double souvenir de confiance mutuelle, bien plus méritoire chez vous que chez moi, qui vous a fait, hier, vous imposer une aussi grande fatigue et commettre peut être une imprudence.

Veuillez, cher et illustre ami, croire que je sens tout le prix d'une démarche pareille, et qu'elle m'attache à vous plus que jamais. Je n'ai rien à vous offrir qui ait du prix à vos yeux, mais j'ai ma prière et ma messe quotidienne. Vous n'y serez jamais oublié, et je demanderai à Dieu, dont vous aimez l'Evangile, l'Eglise et le Vicaire ici-bas, de vous bénir, ainsi que tous les vôtres, et de vous aider à supporter, dans une foi confiante et sereine, les épreuves de la maladie et de l'âge.

Encore merci du fond du cœur et tout mon respect.

Fr.-M.-A DE CABRIÈRES,
évêque de Montpellier.

LES GRANDS CHAPEAUX.

Nous nous plaignons des grands chapeaux. Mais, dans le passé, ils furent plus grands encore et surtout plus abondamment garnis.

Lisez plutôt ce qu'en 1352 Blanche de Bourbon, noble princesse, paya 35 livres 4 sols parisis à la chapelière Kathellot, qui coiffait à cette époque toutes les jolies Parisiennes :

Sur un chapeau tissé d'or de Chypre, semé de grosses perles, d'émaux et de grenats, des enfants sculptés dans de l'os, d'une blancheur immaculée, arrachaient d'un chêne au feuillage épais, des glands faits de perles, qu'ils donnaient à manger à des sangliers, tandis que les oiseaux chantaient dans les branches du chêne et que des abeilles venaient butiner les fleurettes parsemant la prairie.

Voilà au moins un chapeau qui avait le mérite de l'originalité : 35 livres, pour son époque, cela serait à peu près un chapeau de 15 louis rue de la Paix.

Nous n'aurions pas cela, aujourd'hui, pour le même prix !

La Presse Britannique.

Du "New Age" : "Mme Pearson se hâta de sortir lentement."

Des "Daily News" : "Au moment où l'incendie éclatait, il y avait par bonheur un grand nombre de personnes dans la maison."

Du "Lincolnshire Echo" : "L'autopsie a révélé que Henri Frostick est mort d'une affection pulmonaire deux jours après s'être noyé."

Du "Rosshire Journal" : "Les bâtiments étaient de briques et de fer, entièrement en bois, le tout plus ou moins inflammable."

Une annonce du "Daily Telegraph", "On demande de suite Monsieur et Dame bien rasés."

De "Ideas :" "Au nombre des gagnants du Derby, l'on peut citer une quantité innombrable de lords".

Des "Evening News :" "En entrant dans le compartiment vide, il trouva un dormeur vêtu d'un pardessus noir, d'un chapeau et d'une canne."

Légère toilette d'été....

LA DECOUVERTE DE L'AMERIQUE.

Les "Nouvelles de Hambourg" annoncent que, dans le comté de Douglas, (Minnesota, U.-S.) on vient de trouver une pierre runique datée de 1362. M. Hjalmar Ruel Holand von Ephrahim, conservateur des archives de l'Association "Les Enfants de Norvège", l'a fait exposer dans l'une des salles de la Société historique de Chicago. L'inscription gravée sur cette pierre, atteste, paraît-il, que, bien avant l'arrivée de Christophe Colomb en l'an 1498, des navigateurs norvégiens avaient découvert le continent américain et l'avaient exploré en s'avançant assez loin dans la direction du Nord-Ouest. Des copies de l'inscription et des photographies de la pierre ont été expédiées à l'Université de Christiania où les compétences autorisées ont reconnu et déchiffré le vieux langage normand. Voici, d'après eux, comme il faudrait traduire ce document précieux : "Huit Goths et vingt et un Norvégiens pendant un voyage d'exploration de Vineyard vers l'Ouest. Nous avons fait escale dans deux îles rocheuses, à deux jours de voyage de cette pierre. Nous y avons employé une journée à la pêche. Quand nous revînmes, nous trouvâmes dix de nos hommes couverts de sang et tués. Sainte Marie, protégez-nous du mal. Nous avons dû abandonner dix autres hommes en mer, pour sauver notre navire, à quarante et un jours de voyage de cette pierre, que nous avons élevée en l'an de grâce 1362. "Cette pierre admirablement conservée, porte encore très lisibles ses caractères runiques. Cependant ajoutent les "Nouvelles de Hambourg," les renseignements ci dessus ont encore besoin de recevoir la confirmation du monde savant.

Inspection de fortifications.

Boston, 29 juin—Le secrétaire de la guerre, M. Dickinson, et le major général Wood, commandant du département militaire de l'Est, ont inspecté aujourd'hui les fortifications du port de Boston.

BASE BALL.

Memphis, 2 ; New Orleans, 0.

Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a tenu une courte séance, hier à midi, sous la présidence de M. McRacken.

Etaient présents : MM. Gately, Grant, Greenan, Hartson, Kelly, Killeen, O'Connor, O'Keefe, Roussell, Robin, Verlander, Villa, Virgin et Wainright.

A l'ouverture de la séance M. McRaken a donné lecture d'un message spécial du maire Behrman, traitant du département d'incendie et des difficultés que rencontrent parfois les pompiers en combattant des incendies dans le quartier commercial de la ville.

Le maire prie le conseil d'étudier ces difficultés et d'y remédier par une ordonnance.

Le maire par intérim, M. McRacken, donne ensuite lecture du message régulier suivant :

"En vertu de l'ordonnance No 5,946, j'ai nommé les citoyens dont les noms suivent membres de la commission de l'avenue Henry Clay : A. L. Soulé, H. P. McClean, Prof. Wm H. Creighton, Chas Oppenheim, T. L. Macon, F. O. White et M. E. Stich.

"En vertu de l'ordonnance No 5947, j'ai nommé les citoyens dont les noms suivents membres de la Commission de la rue Galvez :

"Thos J. Dillon; N. M. Roberts; F. E. Schmidt; Otto Pfister et Stephen Mellinger.

"Je vous prie respectueusement de confirmer ces nominations.

"Je vous transmets une communication de M. Larre P. Brondum, président et de M. Claude D. Miller, secrétaire, de l'Eglise Evangélique Luthérienne, remerciant le conseil d'avoir ordonné le pavage de la rue Scott en face des propriétés de la dite église.

Les pétitions suivantes ont été reçues :

"De divers propriétaires protestant contre l'autorisation accordée à Lee Fournet, d'ouvrir un café à l'angle des rues Dante et Apple.

"De Forester et Terrell demandant l'autorisation d'ouvrir un café au No 1905 rue Seconde.

"Des contre-maîtres et employés du Département des Travaux publics, demandant une augmentation de salaires.

"De divers propriétaires demandant que la rue St-Antoine soit asphaltée entre Claiborne et Prieur.

"De divers propriétaires protestant contre le pavage de la rue Rendon, entre Dumaine et De Soto."

Les ordonnances suivantes ont ensuite été votées par le Conseil :

"Paiement d'un loyer de 388 50 dollars à Mme veuve Soniat du Fossat.

"Autorisant l'ingénieur de la ville à employer un dessinateur au salaire de 100 dollars par mois.

"Ordonnant que tous les salons de coiffure soient fermés le dimanche à partir de midi.

"Autorisant la vente de dix actions du Chicago Great Western Railway.

"Accordant un don de $330 à l'asile Lafon.

"Autorisant l'acquisition d'une propriété bornée par les rues Bourgogne, Hôpital, Quartier et Dauphine pour y ériger une école publique.

Après avoir approuvé les nominations faites par le maire le conseil s'est ajourné jusqu'à mardi prochain.

Une statue de Lafayette.

Mme Bartholdi, veuve du célèbre sculpteur français, ayant annoncé dernièrement à un correspondant américain qu'elle avait l'intention de faire don à une ville des Etats-Unis d'une statue de Lafayette, œuvre de son mari, l'Union Progressiste de notre ville fera une tentative pour obtenir que cette statue soit donnée à la Nouvelle-Orléans.

Le 4 juillet prochain, anniversaire de la Déclaration de l'Indépendance, un télégramme sera envoyé à Mme Bartholdi la priant, si elle n'a pas arrêté son choix, de désigner un site à la Nouvelle-Orléans pour y ériger cette statue.

A sa seconde visite aux Etats-Unis le célèbre général français a fait un long séjour à la Nouvelle Orléans y laissant des souvenirs inoubliables

Le choix de notre ville pour y ériger sa statue paraît donc excellent à tous les points de vues et il est permis d'espérer que Mme Bartholdi répondra favorablement à la demande de l'Union Progressiste.

Retour de la canonnière "Isla de Luzon".

Après dix jours de croisière dans le golfe la canonnière "Isla de Luzon", de la réserve navale louisianaise, est rentrée hier matin à 10 heures, à la Nouvelle-Orléans, et a jeté ses amarres au pied de l'Avenue Henry Clay, près de l'Hôpital de Marine. Les deux cents marins, qui reviennent enchantés de cette croisière, ont été immédiatement licenciés.

Les exercices de tir qui ont eu lieu au large de Ship Island ont été dirigés par le lieutenant commandant Pope Washington, de la marine des Etats Unis.

Pendant cette croisière l'"Isla de Luzon" était placée sous le commandement du capitaine J. W. Bostick.

Les autres officiers étaient : lieutenant commandant J. C. Febiger ; lieutenant commandant R. Spangenberg, aide-de-camp du gouverneur Sanders ; lieutenant Sid Barrelli, mécanicien-chef ; lieutenant commandant F.R. Blasland, officier navigateur ; lieutenants Simpson, Armstrong, Chapman et Foster.

Le nègre Hawkins est condamné aux travaux forcés.

John Westley Hawkins, le nègre reconnu coupable du meurtre de John Lagarde, a été condamné hier aux travaux forcés à perpétuité dans le pénitencier d'Etat.

Avant le prononcé de la sentence Hawkins a fait appel à la clémence de la Cour en déclarant qu'avant de commettre ce meurtre il avait toujours eu une conduite exemplaire.

Bulletin météorologique.

Le Bureau Météorologique local a reçu, hier matin, la dépêche suivante de Washington, D. C. :

"Observateur, Nouvelle-Orléans, Lne.

"Un ouragan d'une grande intensité s'avance vers la Floride, dans la direction du Nord. La navigation est dangereuse pour les voiliers et petits bâtiments sur la côte sud-Atlantique."

Mordus par un chien.

Un chien vicieux, que l'on a tout lieu de croire enragé, a mordu deux personnes, hier après-midi, à l'angle des rues Tchoupitoulas et Troisième.

Les blessés : John T. Higgins et John Jones, ont été transportés à l'Hôpital de Charité où ils suivront le traitement Pasteur.

Malgré une poursuite acharnée, à laquelle ont pris part nombre de personnes du quartier, le chien a réussi à s'échapper.

Il y a actuellement quarante-deux malades en traitement à l'Institut Pasteur, le nombre le plus élevé qui ait jamais été constaté depuis la fondation de cette institution.

La plupart des malades viennent de la campagne.

Coupable de vol.

Charles Costello, demeurant à l'angle des rues St Pierre et Royale, a comparu hier matin devant la cour de recorder et a été condamné à $25 d'amende ou 30 jours de prison. Il avait été arrêté lundi soir pour un vol commis dans un des wagons de la Southern Pacific Co.

MORSURE.

En passant à l'angle des rues Thalie et Camp, hier après-midi, B. J. Castor, demeurant rue Melpomène 1126, a été mordu à la jambe par un chien appartenant à Frank Broker.

Enfant mordu.

Willie Murray, un enfant de 12 ans en jouant en face de la demeure de ses parents, dans l'allée Manassas, hier matin, a été mordu à la jambe par un chien errant.

Il a été pansé à l'Hôpital.

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No. 77 Commencé le 1er avril 1909

L'ARGENT ET L'AMOUR

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR JACQUES BRIENNE

TROISIÈME PARTIE

LA COURSE A L'HERITAGE

III

(Suite.)

comme hébété. Il ne comprenait rien à ce qui se passait, mais certes, le juge se tourna vers Albert :

Comme Marthe gardait le silence,

—Quel est l'avis de M. Marise sur cette question ? demanda-t-il.

Le jeune homme le regarda, taine fait, certaines certitudes, entraient en lui comme des coups de poignard.

Marthe ne pouvait expliquer l'emploi de sa soirée !

Marthe était rentrée de nuit en voiture avec Lucien !

Il était indéniable qu'elle était sa maîtresse !

Mariette avait menti par charité, par bonté d'âme, lorsqu'elle avait affirmé que Marthe n'aimait pas le médecin.

Mais pourquoi ce dernier avait-il été assassiné ?

Simple coïncidence, sans doute. Les voleurs, les souteneurs et les apaches ne sont pas rares dans ce quartier excentrique. D'ailleurs, ce point était indifférent à Albert.

"Elle était sa maîtresse."

Ces mots remplissaient toute sa pensée et bourdonnaient à ses oreilles !

A quelle époque remontaient leurs relations ?

Elles étaient très anciennes, sans doute, et elles expliquaient bien des mystères du passé.

Elles expliquaient l'intimité de Lucien et du vieux Mauran, le voyage à Vichy, l'attitude toujours inquiétante de Marthe.

Il comprenait maintenant.

Elle trouvait d'abord son amant trop pauvre et elle avait été coquette avec lui à cause de sa fortune pour conquérir un mari riche, mais quand elle avait connu les millions de son père, elle avait écrit la lettre ironique certainement où elle se déclarait indigne d'Albert.

Le jeune homme éprouvait cependant plus de douleur que d'indignation.

Le doute n'était plus possible cette fois.

L'idole s'écroulait dans la boue !

Mais il sentait que malgré tout il ne délivrerait point son cœur.

Il ne s'avouait pas qu'il l'aimait encore ; il s'avouait qu'il n'en aimerait jamais d'autre et il souhaitait âprement la mort.

—Je n'ai plus ni parente.... ni amie, songeait-il.

"Je n'ai plus rien à faire en ce monde.

Puis sa pensée reprenait :

—J'ai encore à l'écraser sous un bienfait méprisant.

Et il examinait la situation.

Il l'examinait follement comme le marcheur pris de vertige regarde l'abîme !

Le juge lui paraissait un véritable démon. Sa folie aidée d'une logique redoutable risquait de perdre deux innocents, car puisque Marthe aimait Lucien, il était trop clair qu'elle n'était pas complice de sa mort :

—Je puis la sauver, songeait Albert, et je puis épargner à la société un des deux crimes qu'elle s'apprête à commettre.

Il se leva avec une énergie farouche.

Ses yeux étaient plus hagards que ceux qu'on voit dans les asiles d'aliénés et il dit ces paroles effrayantes :

—Cessez de tourmenter mademoiselle, je n'ai pas de complice !

Il retomba sur sa chaise dans la même attitude d'hébétement, mais un cri le secoua et il vit Marthe tomber évanouie.

.....

Après cet aveu, le juge avait crut inutile de continuer la confrontation.

A l'interrogatoire suivant, M. de Bois-Ferrand tout souriant, très aimable, commença par rappeler à Albert qu'il avait le droit d'être assisté par un avocat à l'instruction aussi bien que plus tard en cour d'assises.

—Je vous engage, ajouta-t-il, à ne pas mépriser ce bienfait d'une loi récente. Jusqu'ici vous pouviez faire comme un homme qui n'a rien à craindre, qui déclare hautement son innocence évidente et qui croit que la vérité triomphera nécessairement sans aide.

"Aujourd'hui, votre aveu vous crée une situation nouvelle et la présence d'un défenseur peut vous être utile.

Albert écoutait avec indifférence, la lèvre supérieure relevée par une moue méprisante.

—Vous ne pouvez pas comprendre, dit-il, combien ces questions me laissent froid, mais pour éviter des importunités nouvelles à ce sujet, je consens à choisir un avocat et demanderai de me défendre à mon ami, maître Jean Pierrefonds.

—Excellent choix, approuva M. de Bois Ferrand

Maître Pierrefonds, informé aussitôt, se hâta et arriva avant la fin de l'interrogatoire.

Le juge d'ailleurs n'avait pas tiré grand'chose d'Albert ce jour-là.

Il voulait des renseignements sur le mobile du crime et le jeune homme répondait par des ironies vraiment désarçonnantes.

—Il faut bien, disait-il, que je laisse quelque chose à faire à votre perspicacité.

M. de Bois-Ferrand ne pouvait pas comprendre tout ce qu'il y avait dans ces paroles d'amertume et de moquerie, cependant elles le froissaient.

—Mais si je vous disais tout, opposait Albert à de nouvelles objurgations, vraiment monsieur quel mérite vous resterait-il ?

En vain le juge insistait.

—Permettez-moi réclamait Albert, de conserver quelques révélations pour la cour d'assises, ou même pour l'échafaud. Si on connaissait tout avant la fin, si tout le mystère était éclairci dès maintenant, vous auriez le regret, monsieur, d'avoir collaboré à un drame mal fait et dont l'intérêt ne se maintient pas jusqu'au bout.

Au moment où l'avocat arrivait, M. de Bois-Ferrand, irrité par des échecs répétés donnait un argument sur lequel il comptait beaucoup et avec raison.

Il enfermait Albert dans ce raisonnement.

—Je remarque vous avez parlé quand votre silence devenait dangereux pour mademoiselle Mauran ; votre obstination d'aujourd'hui me ferait croire que ce sont vos paroles maintenant qui risqueraient de lui nuire.

Albert profita de l'entrée de maître Pierrefonds pour esquiver la réponse.

—Mon cher ami, j'ai affaire à un juge d'instruction qui m'instruit beaucoup.

—Et que t'apprend il donc ?

—Il m'apprend à me méfier de la logique.

"A voir comment d'observations exactes, il arrive par des raisonnements impeccables aux conclusions les plus fausses, je finis par douter de tout ce qui m'avait paru le plus certain jusqu'ici.

—Comment, dit l'avocat, tu ne doutais pas encore de tout ? Notre professeur de philosophie, le brave père Charpentier, avait donc bien perdu son temps avec toi.

—Heureusement, dit Albert, monsieur de Bois-Ferrand le remplace avec avantage.

—Voici où nous en sommes, interrompit le juge d'instruction.

"Dès le premier interrogatoire, j'ai commencé à faire connaître à M. Albert Marise l'excellente disposition de la loi qui lui permet d'être assisté par un défenseur. C'est aujourd'hui seulement qu'il s'est décidé à vous appeler. Je vais donc, si vous le voulez bien, résumer ce qui a été fait jusqu'ici.

—Il serait peut-être plus simple, remarqua maître Pierrefonds, de faire lire par le greffier le dossier actuel de l'instruction.

—Si vous voulez, accorda monsieur de Bois-Ferrand.

Puis s'adressant à son sous-ordre, il lui dit :

—Lisez greffier.

Pendant cette longue lecture, l'attitude des trois hommes eût été intéressante à observer.

Albert n'écoutait pas, il rêvait.

M. de Bois-Ferrand avait commencé par regarder nettement le prévenu, voulant suivre sur son visage les émotions successives que produirait le rappel de ce passé récent et les comparer avec ses remarques antérieures. Bientôt, il s'était aperçu que la pensée de l'accusé était absente, et il avait pris l'air détaché d'un homme qui subit quelque chose de fastidieux et d'inutile.

Seul, Jean Pierrefonds écoutait, mais il écoutait pour trois, passionnément, avidement.

Quand la lecture fut finie, il demanda avec un étonnement extrême :

—Comment, Albert, tu as avoué ?